## **DECLARATION DU MOUVEMENT POPULAIRE DU 22 MARS 2012**

Nous, partis et mouvements politiques, associations et organisations de la société civile, réunis ce jour 23 mars 2012 à l'appel du parti SADI à son siège prenons acte du coup d'Etat 22 mars 2012 du Comité National de Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'Etat.

Contrairement à toutes les voix pseudo-démocratiques qui crient au coup d'Etat qu'ils disent « inutile » ou « retardataire » et appellent en conséquence à rétablir l'ordre constitutionnel et tenir les élections dans les plus brefs délais, nous proclamons :

- Le coup d'état du 22 mars 2012 est un courageux sursaut politique et militaire ;
- Un sursaut national salutaire des forces saines et patriotiques de l'armée maliennes (soldats et sous officiers) ;
- nous réaffirmons que ce coup d'état est un sursaut salutaire pour débarrasser le Mali et sa démocratie de la gangrène des généraux capitulards et de l'élite politique corrompus qui ont conduit le pays à la faillite et vers sa partition.
- Ce coup d'Etat est un sursaut salutaire pour annuler les projets illégaux et illégitimes de référendum constitutionnel et élections sous occupation et sans issues ;
- Ce coup d'Etat est un sursaut salutaire pour engager toutes les forces vives du Mali à la lutte pour le redressement de la Démocratie et la restauration de l'Etat.

Nous soulignons que compte tenue de la faillite des partis politiques consensuels, ce coup d'Etat est l'unique moyen dont dispose le peuple malien pour reconquérir sa dignité et son honneur perdu, rétablir son unité nationale, son intégrité territoriale, sa cohésion et sa prospérité sociale et rénover sa démocratie sur la base de ses intérêts.

Notre peuple à travers la partie saine et patriotique de son armée a décidé de faire un sursaut historique pour la défense des valeurs liées à la révolution du 26 mars de 1991. A la faveur de cet évènement historique, un ensemble de partis et mouvements politiques, d'associations et organisations de la société civile, et de personnalités indépendantes ont décidé la mise en place d'un mouvement dénommé mouvement populaire du 22 mars 2012 (MP-22).

## Ce mouvement a pour objectifs :

- Soutenir la dynamique de rupture et de changement déclenché par le CNRDRE;
- Veiller à l'approfondissement du processus démocratique ;
- Appuyer le CNRDRE dans toutes ses actions d'assainissement de l'administration nationale ;
- Appuyer le CNRDRE dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- Soutenir le CNRDRE dans la résolution du problème au nord du Mali ;

La dynamique ainsi amorcée doit être claire pour tout le monde et permettre l'approfondissement qualitatif de la révolution du 26 Mars 1991 pour laquelle des centaines de maliens ont perdus leurs vies.

Le mouvement populaire du 22 mars à cet effet attire l'attention du CNRDRE et le peuple malien contre la volte-face de ces mêmes forces qui ont accompagné le régime défunt jusqu'aux évènements du 22 mars 2012.

Le MP22 attire l'attention du CNRDRE sur l'urgence de la résolution du problème du nord en général et la menace particulièrement imminente qui pèse sur la ville de Kidal en difficultés de stocks alimentaire et de la famine qui sévit dans le pays ;

Le MP22 appelle en conséquence à sonner la mobilisation populaire générale pour la défense de la patrie et le renforcement des capacités opérationnelles de l'armée dans le respect de notre souveraineté.

Le MP22 est convaincu de la nécessité historique d'une transition démocratique et révolutionnaire et luttera à cet effet.

Le MP22 met en garde contre toute ingérence étrangère tendant à détourner le peuple malien de ses objectifs de développement politique, économique, social et culturel.

Le MP22 lance un appel à tout le peuple malien de l'intérieur et de l'extérieur à s'organiser en Mouvement Populaire du 22 mars 2012.

**Vive le CNRDRE** 

Vive la 4<sup>ieme</sup> République

Vive le Mali, Indépendant, souverain, Démocratique, UN et Indivisible dans une Afrique unie et solidaire.

Fait à Bamoko le 23 Mars 2012

Les Partis et Associations signataires :

N°	Structures	Prénoms et Noms	Contacts	Emargement
01	SADI	Rokia SANOGO	66 74 65 34	
02	BARA	Perignaman Sylla	66 76 70 64	
03	PCNU (faso djoton)	Aguissa Hamidou Maïga	76 08 89 55	
04	SANFI	Mohamd Tabouré	76 23 12 03	
05	CSIOM	Sékou Keïta	66 97 27 96	
06	MADI	Lassine Keïta	66 12 14 65	
07	Club de soutien Ahmed Sékou Touré	Maitre Mariam Diarra	66 74 81 23	
	Anned Sekou Toure		66 80 04 67	
08	OED	Mohamed Sidibé	66 76 00 62	
09	ASUNAT Kidal	Homeny MAIGA	62 01 72 86	
10	Association N'KO	Mohamed Sangaré	76 04 91 81	
11	Jeunesse SADI	Etienne Sissoko	67 90 90 09	
12	CAD Mali	Sékou Diarra	76 42 36 64	
13	Forume OSC	Adama Diakité	66 72 15 60	
14	UFMDD	Assétou Keïta	76 47 38 87	
15	СРМ	Fabou Kanté	66 78 67 10	
16	UNION	Moussa Koné	76 49 03 15	
17	Association 22 Septembre	Ousmane Kida	79 22 78 18	
18	FIPA	Oumarou Soumaoro	63 18 22 20	
19	AM 2012	Issoufi Touré		
20	SYPAM TTD	Abdoulaye Diarra	66 64 50 03	
21	AME	Ousmane Diarra	66 78 21 11	
22	AMARLIM	Thomas Seydou Doumbia	76 18 66 50	
23	RADIO KAYIRA	Lassine Cissé	66 12 14 65	
			66 28 30 60	